



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

11 MAI 2020 : QUEL SCHÉMA D'ORGANISATION ?

Lors de sa dernière allocution le 13 avril dernier, le président Emmanuel MACRON annonçait un maintien du confinement jusqu'au 11 mai 2020 avec des pistes fluctuantes pour la suite, le déconfinement semblant désormais à l'ordre du jour.

Cela devrait marquer le début d'une relance de l'activité économique et La Poste, comme les autres entreprises, doit s'y préparer.

LE 11 MAI NE SIGNIFIE PAS LA FIN DE LA CRISE SANITAIRE

Le 11 mai 2020, le COVID sera toujours présent, il est donc essentiel que la reprise d'activités permette de maintenir la protection des postières et des postiers. Pour la CFDT, afin de favoriser une reprise sereine, la nouvelle organisation envisagée par la Poste ne devra pas remettre en cause les mesures de protection mises en place le 30 mars, à savoir les prises de services et les pauses décalées, le fini parti, l'absence d'organisation en pause méridienne, le maintien des process modifiés permettant d'éviter le contact direct avec la clientèle, la limitation du nombre de personnes présentes simultanément, etc...

**Si reprise
d'activité il doit y
avoir, elle doit
être sécurisée et
maîtrisée.
Cela passe
nécessairement
par la
concertation !**

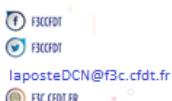
LA BSCC DOIT JOUER LA TRANSPARENCE ET FAVORISER LA CONCERTATION

Ces derniers temps, prétextant l'urgence, la BSCC a pris des décisions unilatérales parfois mal comprises ou percutant certaines initiatives locales concertées telle que la distribution 1 jour sur 2. La CFDT a appelé nos dirigeants à se ressaisir dans les plus brefs délais pour remettre le dialogue social au cœur de la gestion de cette crise sanitaire. Les postières et les postiers ont de nombreuses questions auxquelles il faut apporter des réponses.

À deux semaines de l'échéance, il devient urgent que la BSCC partage ses réflexions et sa vision de l'après 11 mai. Quel schéma d'organisation ? Quelle durée hebdomadaire de travail ? Quelles mesures de sécurité ? Autant de questions auxquelles la BSCC doit répondre.

LA CFDT DEMANDE À LA BSCC D'AGIR AVEC PRUDENCE ET REVENDIQUE :

- UN SCHÉMA D'ORGANISATION CONSTRUIT AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX ET LES CHSCT ET TENANT COMPTE DES RÉALITÉS PANDÉMIQUES LOCALES.
- UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DU SCHÉMA D'ORGANISATION ET RÉVERSIBLE SELON L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION.



f3c.cfdt.fr

f3c.cfdt.fr

**LA CRISE SANITAIRE N'EST PAS TERMINÉE :
Pour la CFDT, la sécurité des postières
et postiers demeure la priorité !**